

ALLOCATIONS DOCTORALES 2026 - NOTE - RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

**OBJET : Allocations Doctorales 2026 - Note - Recrutement des doctorants**

<b>Informations sur l'emploi</b>		
	Organisation / Entreprise	Université de Rouen Normandie
	Domaine de recherche	Histoire du droit
	Profil du chercheur	Chercheur de premier stade (R1)
	Pays	France
	Date limite de dépôt des candidatures	<b>Jeudi 4 juin 2026, 15 h</b> Envoi du document unique (PDF) par mail à l'Ecole doctorale DROIT NORMANDIE. L'accusé-réception ne fera pas foi de la recevabilité de la candidature.
	Type de contrat	Temporaire
	Statut de l'emploi	Temps plein
	Le poste est-il financé par le programme-cadre de recherche de l'UE ?	NON
	L'emploi est-il lié à un poste de personnel au sein d'une infrastructure de recherche ?	NON

<b>Description de l'offre</b>		
	Description du poste et du projet de doctorat (fléché et financé)	Sujet de thèse financé. <b>Les biens musicaux dans les deux guerres mondiales : spoliations, revendications et restitutions</b>

		<p><b>Bref argumentaire.</b></p> <p>Si la question de la restitution des biens culturels a fait l'objet de nombreuses études, le champ des biens musicaux, qu'il s'agisse des instruments de musique ou des collections de partition, a été largement oublié des chercheurs. La définition même des biens musicaux reste à établir, certains instruments, en raison de leur valeur, de leur rareté et de leur ancienneté, étant assimilés à des biens culturels, alors que d'autres, de moindre valeur artistique, sont considérés comme des biens usuels.</p> <p>Les procédures de restitution menées après la seconde guerre mondiale ont privilégié bien souvent la valeur matérielle des instruments spoliés, sans égard à leur valeur culturelle, historique ou affective. Le manque de définition spécifique des biens musicaux, sur le plan légal, n'a pas favorisé la restitution et l'indemnisation des familles spoliées.</p> <p>Ce projet de recherche s'inscrit donc dans cette thématique de la définition des biens musicaux, sur le plan juridique, et des procédures de restitution liées aux phases de confiscation et de spoliation. Sur le plan chronologique, il s'agit d'étudier les différents mécanismes de confiscation / spoliation / restitution, mis en place depuis la première guerre mondiale jusqu'à nos jours afin d'apprécier l'évolution de ceux-ci. Les conclusions de ces travaux de recherche pourront permettre de proposer, au plan national, la mise en place d'un cadre juridique précis, définissant ce qu'est un bien musical afin d'assurer sa protection et sa restitution. Cette étude ne pourra se limiter à un champ national. En raison de la circulation des biens musicaux liée aux confiscations et spoliations de guerre, elle nécessitera une approche en droit comparé afin de mettre en évidence les verrous empêchant la restitution, les freins propres aux droits nationaux ainsi que les mécanismes facilitant l'identification et la restitution des biens musicaux.</p>
--	--	---

Exigences	Placement salarial	2100-2300 € / mois
	Eligibilité : pré-requis disciplinaires	<p>Pour présenter sa candidature au projet de thèse fléché et financé par l'Université de Rouen Normandie, le(la) candidat(e) doit être francophone, titulaire d'un <b>master en droit, de préférence mention droit du patrimoine ou histoire du droit</b> (ou en voie de l'être au 1<sup>er</sup> sept. 2026. Une <b>mention</b> (AB, etc.) doit avoir été obtenue en master 2.</p> <p>En outre, le(la) candidat(e) doit avoir suivi au cours de son cursus universitaire, des <b>enseignements en matière d'histoire du droit et des institutions, en droit du patrimoine, en droit comparé des biens et du patrimoine, en droit de la culture et en histoire du droit du patrimoine culturel.</b></p>
	Conditions d'admission	<p>Après <b>audition</b> du (de la) candidat(e) devant un jury, le <b>mardi 9 juin 2026, à partir de 13 h. 45</b>, et <b>délibération</b> du Conseil restreint de l'ED Droit Normandie, sera admis à préparer une thèse consacrée aux Biens musicaux dans les deux guerres mondiales l'étudiant(e), ayant réuni les conditions d'admission suivantes :</p> <p>(1) Être titulaire d'un master en droit (de préférence mention droit du patrimoine ou mention histoire du droit) au 1<sup>er</sup> octobre 2026, avec mention, et avoir suivi un parcours universitaire en adéquation avec le projet de thèse financé.</p> <p>(2) Être en mesure de se positionner par rapport au sujet de thèse pour convaincre de l'aptitude à entreprendre une recherche doctorale sur le sujet fléché.</p> <p>(3) Être en mesure de présenter, pendant l'<b>audition</b>, son cursus universitaire, le bien-fondé de son analyse du sujet et le calendrier de sa recherche sur les 3 ans que dure le contrat doctoral.</p> <p>(4) Avoir rédigé un <b>mémoire de droit</b> sur une question en lien avec le sujet de thèse, dont la forme répond aux canons académiques. Dans le cas où le master est en cours, le candidat doit présenter et justifier son sujet de mémoire, un</p>

		<p>argumentaire détaillé, des pistes de recherche, la méthode suivie et une bibliographie.</p> <p>(5) Etre francophone</p>
<b>Applications</b>		
		<p>La demande doit être présentée sous la forme d'un <b>document PDF unique</b>, dont les pages sont numérotées. L'ensemble du document doit contenir :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Une <b>lettre de motivation</b> décrivant brièvement les intérêts du candidat à la recherche et expliquant les raisons de sa candidature sur le projet de thèse.</li> <li>(2) Une description du <b>programme de recherche</b> sur 3 ans.</li> <li>(3) Un <b>curriculum vitae</b> (CV).</li> <li>(4) Les <b>copies</b> des relevés de notes, diplômes et documents attestant de l'achèvement des cours et de l'obtention d'un master en droit (privé ou public).</li> <li>(5) Les <b>coordonnées</b> de deux personnes de référence ou en situation de recommander le(la) candidat(e) au projet de recherche doctorale fléché et financé.</li> <li>(6) Le <b>mémoire de recherche</b></li> </ol>
<b>Lieu(x) de travail</b>		<p>Université de Rouen (Normandie, France)          UFR DESP          3 avenue Pasteur, 76 000, Rouen</p>
<b>Où s'adresser ?</b>		<p>Mail de l'école doctorale :  <a href="mailto:gilles.raoul-cormeil@unicaen.fr">gilles.raoul-cormeil@unicaen.fr</a></p>
<b>Contact</b>		<p>Mail du porteur ou directeur de thèse :  <a href="mailto:helene.courreges@univ-rouen.fr">helene.courreges@univ-rouen.fr</a></p>